Assemblée Générale du 10 octobre 2020

Association Solidarité Migrants du Haut Nivernais

Procès-verbal

Le samedi 10 octobre 2020 à 10h, les membres de l'Association Solidarité Migrants du Haut Nivernais se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle Colas Breugnon, Clamecy.

A l'assemblée de ce jour, 29 membres à jour de cotisation étaient présents et 2 représentés. Le quorum est atteint.

Lison Delsalle et Brigitte Guérin, en qualité de co-présidentes, président l'assemblée générale et Sylvie Hanemian, co-secrétaire de l'association, est nommée secrétaire de séance.

Lison Delsalle rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports d'activités, moral et financier de l'année 2019-2020 (mars à mars),
- Présentation des projets pour l'année 2020-2021,
- Vote du montant de l'adhésion 2021,
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration,
- Questions diverses

Successivement, Lison Delsalle, Brigitte Guérin, Sylvie Hanemian et Elisabeth Champault (co-trésorière) lisent et présentent le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier de l'année 2019-2020 (mars à mars) et les perspectives pour l'année à venir. Voir document annexe.

Principaux échanges :

- Colette Spinat (co-secrétaire) salue la présence de Christiane Pierdet et Cécile Tanguy de l'ACNAM, avec qui nos liens sont importants. Christiane rappelle l'importance du « faire ensemble », avec les personnes accompagnées.
- Témoignages : Brigitte Guérin évoque des instants de son emploi du temps consacré à l'accompagnement des familles, à leur intégration, au quotidien de l'association. Caline Losango présente l'atelier couture. Arnaud Proy évoque le jardin partagé, qui ne rassemble pas suffisamment de migrants. Une réunion dédiée à ce sujet va être organisée.
- Marie-Odile Cardinaud demande à pouvoir participer aux CA en tant « qu'auditrice libre ». Plusieurs adhérents sont intéressés par ce concept, notamment pour mieux connaître la situation des familles hébergées : le CA informera donc de ses dates de réunion.
- Il est à nouveau suggéré d'instaurer des commissions thématiques, pour permettre aux migrant.e.s de participer à la vie associative.
- La demande est faite de mettre à jour le site internet pour y trouver plus d'informations : situation administrative des déboutés, information sur les Chèque emploi service universels (Cesu), information sur la déduction fiscale, etc
- Lind Perrucon propose de créer des étiquettes pour permettre de connaître le prénom des personnes lors des repas partagés. Elle demande aussi qu'une liste des compétences de chacun soit établie.

- Le montant de l'adhésion peut rester le même (10 euros), et toute somme au-delà sera considérée comme un don de soutien. Il faut le préciser sur le bulletin d'adhésion.
- Une proposition : modifier l'adresse mail groupée solidarite.migrants.hn@framalistes.org (qui envoie des mails à l'ensemble des adhérent.e.s) pour mieux la distinguer de celle de l'association : solidarite.migrants.hn@gmail.com

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction des co-présidentes :

- Première délibération : l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'activités énoncés. Le rapport financier est approuvé avec une abstention.
- Deuxième délibération : l'assemblée vote à l'unanimité le montant de l'adhésion pour l'année 2021 : 10 € par adhérent, 1 € par adulte migrant en demande d'asile ou débouté.
- Troisième délibération : l'assemblée élit les membres du conseil d'administration sortants, qui se sont tous représentés à l'exception de Martine Oudot et Lind Perrucon. Charlotte Lassalle présente sa candidature. Sont ainsi élus à l'unanimité pour deux ans, conformément aux statuts :
    - Lison DELSALLE, Surgy
    - Brigitte GUERIN, Clamecy
    - Sylvie HANEMIAN, Menou
    - Charlotte LASSALLE, Moraches
    - Max HANNON, Chevannes-Changy

Les autres membres du CA seront sortants en 2021 :

- Colette SPINAT, Dornecy
- Adeline SHISHIDO, Clamecy
- Thierry HANEMIAN, Menou
- Elisabeth CHAMPAULT, Clamecy
- Angélique VANNSON, Clamecy

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par la présidente et la secrétaire nommée pour cette séance.

Signatures

Lison Delsalle Brigitte Guérin Sylvie Hanemian